



**CAMBREMER  
ACCUEIL DE LOISIRS  
3-12 ANS**

.....  
**LES MINI CAMPS  
ÉTÉ 2023**



# LES M!NI! CAMPS MUTUALISÉS!

« Et si cet été je partais en mini-camps? ». Les mini-camps sont l'opportunité pour de nombreux enfants de partir et de vivre une aventure unique avec les amis le temps de quelques jours.

Pour certaines, c'est une première de partir en vacances sans leurs parents, pour d'autres passer une nuit sous tente est une nouvelle expérience. Sans oublier nos habitués, qui eux se donnent rendez-vous chaque année pour de nouvelles aventures.

Dans tous les cas, les mini camps renforcent la notion de vivre ensemble et permettent à tous.tes de grandir.

Tous nos mini camps sont mutualisés avec d'autres structures de la ligue de l'enseignement de Normandie.



## MINI-CAMPS ÉQUITATION



Du 11 au 13/07/23 pour les enfants de 3 à 6 ans.



Du 31/07 au 04/08/23 pour les enfants de 6 à 12 ans.

**HEBERGEMENT SOUS TENTES**  
**Centre équestre l'étrier d'Argences**

---

## MINI-CAMP AVENTURE ET NATURE



Du 31/07 AU 04 Aout pour les enfants de 6 à 12 ans

**HEBERGEMENT SOUS TENTES**  
**BASE DE LOISIRS**  
**14220 THURY-HARCOURT**





## ACCUEIL DE LOISIRS

### CAMBREMER

Rue de Verdun, Pôle enfance  
14340 Cambremer

 07.77.93.35.69.

 [enfance.cambremer@laliguenormandie.org](mailto:enfance.cambremer@laliguenormandie.org)

 <http://www.enfance.cambremer.laliguenormandie.org/>

 [@Accueil De Loisirs Cambremer](#)

## TARIFS SEJOURS

LES TARIFS S'EFFECTUENT EN FONCTION DE VOTRE QUOTIEN FAMILIAL ET VOTRE LIEU D'HABITATION

⇒ EXEMPLE: 5 JOURS EN MINI CAMP = 5 JOURNÉES DE CENTRE DE LOISIRS + 20€ ( 5€ PAR NUITÉE)

## PRÉ-INSCRIPTIONS

LES PRÉ-INSCRIPTIONS S'EFFECTUENT **UNIQUEMENT** PAR LE BIAIS DU CENTRE DE LOISIRS ( VIA LE FORMULAIRE DE PRÉ-INSCRIPTION). LES PLACES ETANT LIMITÉES, LES ENFANTS PRIORITAIRES SUR LES SÉJOURS SONT :

- LES ENFANTS QUI FRÉQUENTENT RÉGULIÈREMENT LE CENTRE DE LOISIRS
- LES ENFANTS QUI HABITENT OU SONT SCOLARISÉS À CAMBREMER
- LES ENFANTS QUI NE PARTENT PAS EN VACANCES

LA PRÉ-INSCRIPTION NE VALIDE PAS LA PARTICIPATION DE L'ENFANT AU SÉJOUR, UNE CONFIRMATION VOUS SERA FAITE DANS LE COURANT DU MOIS DE JUIN.